



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY



**RELEVÉ DES CONCLUSIONS DES TRAVAUX  
DE LA XVIII<sup>e</sup> RÉUNION DE L'UNITÉ MED ET DES  
CENTRES D'ACTIVITÉ RÉGIONAUX (CAR) SUR LE PROGRAMME DU PAM**

Les participants sont convenus de ce qui suit:

1. Situation du processus de ratification

- Vu la lenteur du processus de ratification des amendements à la Convention et aux Protocoles, les directeurs et experts des CAR, tout comme les responsables des autres structures du PAM, doivent, chaque fois qu'ils entrent en contact avec les autorités des pays où ils résident ou sont en mission, leur rappeler l'urgence de cette ratification et les relancer pour qu'ils sensibilisent leurs gouvernements respectifs au plus haut niveau.

2. Révision du Protocole "situations critiques" (MEDU/REMPEC)

- Convoquer en septembre la réunion d'experts juridiques et techniques chargés de préparer la version finale du texte et en décembre la conférence de plénipotentiaires pour son adoption;
- La réunion sur la sécurité maritime et l'environnement suggérée par MEDMARAVIS pourrait être organisée par un pays - comme la France;
- Il convient d'examiner la possibilité d'un nouveau Protocole plutôt que d'une révision.

3. Préparation d'une réunion d'experts juridiques concernant l'application de la Convention de Barcelone

- centrer cette réunion sur la transposition de la Convention de Barcelone dans le droit interne des pays (Unité MED).

4. Système d'établissement des rapports

- Commencer à appliquer les dispositions sur les rapports à adresser pour le nouveau Protocole ASP qui vient d'entrer en vigueur en décembre 1999 (CAR/ASP).

5. Calendrier des réunions institutionnelles au cours du prochain exercice biennal, y compris la réunion des points focaux

Prévoir la tenue des réunions suivantes et s'y préparer en conséquence:

- nouveau Bureau des Parties contractantes en mai 2000 à Malte (Unité MED);
- 4<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de la CMDD en juin 2000 à Corfou (Grèce) (Unité MED);
- réunions des points focaux des CAR et MED POL:
  - ▶ REMPEC: en octobre 2000 à Malte, éventuellement précédée de la réunion technique sur le Protocole "situations critiques" en septembre, compte tenu du point 2 ci-dessus;



- ▶ CAR/PAP, CAR/PB, CAR/TDE: réunion conjointe prévue en 2001 dont les modalités d'organisation seront incessamment précisées; il a été demandé aux Parties contractantes de revoir la désignation des points focaux dans cette nouvelle perspective de réunion conjointe;
  - ▶ CAR/ASP: en 2001;
  - ▶ MED POL: en 2001;
  - ▶ organiser une réunion des points focaux PAM/FEM pour les mettre au courant de l'évolution du PAS et obtenir leur accord sur les prochaines étapes;
  - ▶ réunion prévue en juillet (CAR/ASP) des points focaux du PAS/Biodiversité.
- 6e réunion de la CMDD à Tunis, du 21 au 25 novembre 2000, conjointement avec la réunion consultative régionale de la CDD/ONU.

## 6. Partenariat avec les organisations internationales, secrétariats de conventions internationales et OIG

Instaurer ou renforcer les relations avec les instances suivantes, et veiller notamment à ce que le PAM soit présent à leurs principales réunions:

- *Convention sur la diversité biologique*: réunion à Nairobi fin mai 2000; y présenter le Protocole ASP qui vient d'entrer en vigueur; (MEDU / CAR/ASP);
- *Convention sur la désertification*: instaurer des relations avec cette convention qui comprend une annexe sur la Méditerranée, et investir ce domaine de la désertification en profitant de la dynamique CMDD qui en fera sans doute l'un de ses nouveaux thèmes (étude de faisabilité prévue); envisager au besoin la signature d'un mémorandum d'accord avec la convention (A. Hoballah);
- prendre part à l'atelier que le ministère italien de l'environnement se propose d'organiser sur les *relations entre les conventions internationales* (biodiversité, changements climatiques, etc.);
- *SMAP*: réunion des points focaux les 22 et 23 mars 2000 (MEDU prendra contact);
- *Conférence mondiale sur l'eau* à La Haye à la mi-mars; y communiquer les documents de la CMDD et la Vision de l'eau du PB revue pour cette occasion;
- réunions Euro-Med à *Marseille*: assises sur la mondialisation en juillet, villes et développement durable en octobre (M. Drocourt assurera le contact);
- *METAP*: attendre de voir comment va évoluer le programme avant de prendre des initiatives concrètes de coopération;
- *OMS*: implication croissante sur les "points chauds" du PAS par le bureau OMS/PAM et importante contribution du Bureau régional pour l'Europe de Copenhague à diverses activités MED POL sur les aspects sanitaires de l'environnement;
- *COI, OMM*: poursuivre une coopération ad hoc, malgré la réduction des crédits consacrés à la recherche (MED POL);
- *FAO*: coopération institutionnelle avec le PAM a cessé, mais contribution prévue pour la préparation du PAS BIO (CAR/ASP);
- *AIEA*: veiller à maintenir la coopération, compte tenu de son apport essentiel au MED POL, par l'entremise du MEL de Monaco, pour l'interécalonnage, l'intercomparaison, la maintenance;
- *Agences européennes*: - Eurostat (PB)
- *AEE* (contribution au rapport sur l'environnement-développement en 2002);
- *CEDARE*: coopération sur les déchets.



## 7. Évaluation du PAM et des CAR, y compris le Programme des 100 sites historiques

- Tenir une réunion sur la méthodologie à appliquer pour les évaluations des CAR, qui précisera les termes de l'exercice par rapport aux objectifs du PAM II, aux recommandations des Parties contractantes, afin de donner à ces dernières une idée plus claire de la manière dont le PAM et ses Centres s'acquittent de leur mission, de la validité de leurs méthodes, de l'éventuelle nécessité d'un ajustement des objectifs, des structures et des méthodes (remplaçant de M. I. Dharat).
- A cet effet inviter à envoyer des experts à la réunion sur la méthodologie : la France, l'Italie, la Tunisie et la Turquie, auxquelles se joindront des experts du PNUE/Nairobi et de l'OMI et deux experts indépendants qui pourraient être M. Vincemius (Cabinet de conseil Andersen, ex-ministre de l'environnement des Pays-Bas) et M. Fokeladeh Faouaz (PNUD/Région arabe).
- Pour le *Programme des 100 sites historiques*, permettre aux Parties contractantes de se prononcer sur son sort par rapport au PAM pour mettre un terme au flou juridique et administratif, et répondre en cela à la demande des Parties contractantes à Malte d'évaluer la pertinence de ce programme au regard des objectifs du PAM. Confier ce travail d'évaluation à des consultants (les noms de M. Beschaouch et de Mme Bouché ont été avancés).

## 8. Objectifs, produits, calendrier et méthodes de travail des CAR et du MED POL

- Veiller, chaque fois qu'un Centre ou une composante du PAM présente ses activités, à en valoriser les effets concrets pour les rendre perceptibles aux divers publics du PAM (décideurs, ONG), même quand il s'agit d'activités préparatoires.
- REMPEC : outre les considérations juridiques du point 2 ci-dessus, saisir le cas du naufrage de l'"Erika" pour en tirer les enseignements dans l'éventualité d'un accident analogue en Méditerranée, au besoin en tenant avec les autorités françaises une réunion de debriefing sur les enseignements à tirer de ce naufrage.
- CAR/PP: établir un tableau semblable à celui figurant pour les autres CAR dans le budget-programme 2000-2001 pour relier les activités aux crédits correspondants.
- Tous les CAR: éviter le manque de coordination ou les doubles emplois entre les Centres sur des thèmes communs (comme les déchets). Tirer parti de la CMDD pour fédérer les efforts sous son égide quand il s'agit de thèmes en cours, prévus ou émergents, et accroître ainsi la crédibilité du travail.
- CAR/PB : demeurer l'instance de réflexion ("think tank") du programme et ne pas s'engager dans des actions opérationnelles ; s'attacher davantage aux performances, aux lacunes et aux réponses possibles, et devenir ainsi le "tableau de bord" (grâce au travail sur les indicateurs, notamment) de la CMDD.
- CAR/PB : élaborer une politique de publication appropriée; à cet effet examiner, pour s'en inspirer s'y a lieu, le travail effectué par des instituts homologues dans le monde, leur politique de production et de publication, d'animation permanente de la communauté scientifique (par des ateliers, des colloques); maintenir le contact avec les pays et avec les ONGs.
- CAR/PAP et les autres Centres: entreprendre les activités pour lesquelles il existe des



recommandations et des mandats clairs des Parties contractantes avec une ligne correspondante du budget (y compris financements extérieurs).

- CAR/PB, CAR/PAP, CAR/TDE et éventuellement MED POL : travailler de concert, en coordination étroite et en complémentarité au Livre blanc sur la gestion des zones côtières après avoir soigneusement examiné et évalué les études et la documentation concernant ce sujet dans la région, et tiré les enseignements des PAC. Le Livre blanc devra être un "état des lieux" qui mettra en perspective, sous le pilotage du CAR/PAP, les connaissances sur l'aménagement du littoral et sur les politiques menées dans ce domaine, et sera soumis à la CMMD et aux Parties contractantes.
- CAR/TDE : se concentrer sur les thèmes passés, en cours ou à venir de la CMDD (gestion du littoral, désertification) pour les nourrir de données satellitaires.
- CAR/ASP: suite à l'entrée en vigueur du Protocole ASP, entreprendre un travail de communication pour l'annoncer (messages e-mail, expositions itinérantes, distribution de la documentation déjà prête) et ne pas relâcher l'effort auprès des pays qui ne l'ont pas encore ratifié.
- CAR/ASP : travailler à la préparation du PAS BIO, d'abord au niveau des pays pour recueillir les éléments indispensables, puis en faire la synthèse au niveau transfrontière - qui doit être la dimension dominante du document -, sur le modèle du travail réalisé pour le PAS "tellurique".

## 9. Activités de la CMDD

- Tous les CAR et l'Unité MED : se conformer au calendrier de travail de la CMDD pour l'année 2000, au schéma d'élaboration du Bilan stratégique et aux décisions, tels qu'ils figurent dans le "relevé des conclusions des travaux de la 3e réunion du Comité directeur de la CMDD" tenue à Tunis les 20 et 21 janvier 2000.
- Pour les *études de pré faisabilité* qui permettront de hiérarchiser par priorité les futurs thèmes à la 6e réunion de la CMDD à Tunis, elles devront comporter chacune 4 à 5 pages où sera défini le thème et soulignée sa portée pour la région.
- Chaque étude sera confiée à un ou des CAR, ou à un programme; elle sera effectuée en se fondant sur une liste de critères communs, selon une répartition qui pourrait être la suivante pour les huit thèmes proposés à la réunion des Parties contractantes à Malte:
  - ▶ Gestion locale et développement durable: PAP
  - ▶ Gestion durable des ressources naturelles: ASP (and PAP)
  - ▶ Énergie, transport et développement durable: PB
  - ▶ Agriculture et milieu rural: PB (et PAP)
  - ▶ Modes de consommation et gestion des déchets: PB
  - ▶ Santé et environnement: OMS (et PB)
  - ▶ Lutte contre la pauvreté: PNUD (et PB)
  - ▶ Catastrophes naturelles: PB
  - ▶ Coopération internationale pour le développement durable: Unité MED.
- Le CAR/TDE, ainsi qu'il en a fait part dans son document « Appui aux travaux thématiques de la Commission méditerranéenne du développement durable », distribué à l'occasion de la 5ème réunion de la CMDD tenue à Rome en juillet 1999, apportera des compétences techniques et un soutien aux études de faisabilité concernant les thèmes 1, 2, 3, 4, 6 et 8 de la liste ci-dessus.



- Le *Bilan stratégique pour l'an 2000* constitue la priorité absolue et l'activité qui doit couronner le travail du PAM pour l'année en cours. Chaque composante du programme doit s'y investir. Il ne doit être ni une évaluation ni un état de l'environnement mais un panorama des efforts consentis pour mettre en oeuvre Action 21, notamment au plan politique et institutionnel, non seulement dans le cadre du PAM mais par tous les autres partenaires, dans la perspective du développement durable, afin d'éclairer les objectifs stratégiques dans la région. Ce document doit servir de référence pendant plusieurs années pour les questions du développement en Méditerranée; il importe qu'il ne se borne pas à un inventaire des initiatives mais qu'il comporte une dimension de relation au réel..

## 10. Projets MEDA

Sont prévus, pour préparation et soumission, au stade actuel:

- le projet sur la *gestion du littoral*: sous la responsabilité du CAR/PAP;
- le projet sur la *biodiversité*: sous la responsabilité du CAR/ASP;
- le projet sur le *tourisme*: sous la responsabilité du CAR/PB;
- les projets sur les *installations de réception portuaires* et les *cartes de sensibilité*: sous la responsabilité du REMPEC (sont en cours d'exécution).

Les projets qui se présentent comme des suivis de recommandations de la CMDD seront coordonnés par M. A. Hoballah.

Les Centres impliqués ne doivent pas se contenter d'attendre les appels d'offres mais nouer des contacts au niveau de la Commission à Bruxelles, au besoin en s'y rendant personnellement (une visite collective des directeurs de CAR avec l'Unité MED pourrait être envisagée, lorsque les projets seront prêts).

## 11. Stratégie du PAM en matière d'information

- Visibilité et crédibilité sont les deux mots clés dans ce domaine.
- Les CAR et autres composantes du PAM doivent toujours avoir à l'esprit que la mention du PAM doit apparaître en premier dans leur documentation et leurs présentations (avant les intitulés de leurs Centres, les programmes associés, etc.). Lorsque le logo du PAM et le modèle de couverture des documents seront finalisés, ils devront être utilisés systématiquement comme signes emblématiques de reconnaissance du programme qui doivent finir par s'imposer à l'attention des partenaires et autres acteurs de la région.

